

# La voie technologique : l'oubliée de la réforme

## LA VOIE TECHNOLOGIQUE : ON GARDE LES SÉRIES

La voie technologique **conserve ses séries mais**, comme pour la voie générale, **un tronc commun de culture commune rassemble les élèves de toutes les séries** en français, philosophie, histoire-géographie-EMC, EPS et en langues vivantes. Le projet précise que ce tronc commun est complété dans certaines séries par des mathématiques, de la physique-chimie, etc.

Selon les séries, des enseignements spécifiques sont proposés au choix des élèves :

<b>STMG</b> Un enseignement spécifique au choix en terminale : gestion et finance, mercatique, ressources humaines et communication, système d'information de gestion
<b>ST2S</b> Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie humaines
<b>STHR</b> Économie et gestion hôtelière, sciences et technologies des services, sciences et technologies culinaires, alimentation environnement
<b>STI2D</b> Enseignements technologiques transversaux ; et une spécialité au choix : architecture et construction, énergies et environnement, innovation technologique et écoconception, systèmes d'information et numérique
<b>STL</b> Enseignements spécifiques : chimie-biochimie-sciences du vivant, mesure et instrumentation, biotechnologies, sciences physiques et chimiques en laboratoire
<b>STD2A</b> Design et arts appliqués
<b>TMD</b> Option instrument, option danse

Pour chaque série, des enseignements facultatifs peuvent aussi être choisis. Le **total des horaires élèves** sera compris **entre 26 et 30 heures** en première et **27 et 32 heures** en terminale.



*Pour le SE-Unsa, la voie technologique mérite la même attention que la voie générale. Or, le ministre n'a pas présenté un projet abouti pour cette voie, se contentant d'une adaptation a minima dont les contours restent largement flous : par exemple, on parle d'un enseignement facultatif au choix en terminale en STMG, d'enseignements facultatifs au pluriel en STL. La culture commune ne devrait l'être qu'entre filières technologiques, évinçant toute mixité avec les bacheliers généraux. Difficile de s'y retrouver. Pourtant, les lycéens de la voie technologique ont besoin d'une préparation et d'un accompagnement renforcé pour mieux réussir dans l'enseignement supérieur. Le temps d'accompagnement prévu de 1h30 seulement ne peut permettre d'atteindre cet objectif.*



*Nous suivrons avec attention les répercussions de la réforme sur l'organisation des enseignements technologiques et défendrons leur rôle dans l'acquisition par les lycéens de compétences leur permettant une poursuite d'études réussie. Revaloriser la voie technologique et construire des passerelles entre les voies passe aussi, pour le SE-Unsa, par la possibilité de proposer des enseignements technologiques à des élèves de la voie générale, comme la réforme devrait en laisser la possibilité localement, notamment pour sciences de l'ingénieur et gestion/finance.*



## Notre bilan de la réforme du baccalauréat

*Après des mois de suspens et d'hypothèses tous azimuts, le ministre a levé le voile sur son projet de réforme du bac. Le projet présenté mercredi 14 février par Jean-Michel Blanquer constitue une base de travail qui doit être encore travaillée.*

Le futur bac pourra être **plus sécurisant pour les élèves** tout en étant **plus exigeant sur leurs acquis**. Avec son oral appuyé sur un projet conduit par l'élève, la validation continue des acquis par des épreuves partielles encadrées nationalement, avec un tronc commun d'enseignements suffisamment large et des spécialités réellement approfondies, et évaluées par des épreuves terminales, **la réforme proposée peut améliorer la formation des lycéens et la valeur certificative du diplôme**.

**Mais les discussions doivent se poursuivre**, notamment pour finaliser l'organisation des enseignements ainsi que les grilles horaires. De plus, des programmes adaptés sont nécessaires, tout comme un accompagnement, des outils et la reconnaissance pour les enseignants de la charge de travail liée aux épreuves ponctuelles.

Tout au long de la concertation, **nous avons pesé** pour éviter la complexification, garantir la place de chacune des disciplines et écarter l'annualisation du service des enseignants. **Nous demandons aujourd'hui l'assurance de moyens pour instaurer la confiance indispensable à la réussite de la réforme sur le terrain**. Une mise en œuvre réussie dépendra en effet largement des moyens dont disposeront les lycées pour proposer des parcours diversifiés et des conditions d'enseignement et d'apprentissage satisfaisantes. Pour que les bonnes intentions se concrétisent, le ministre doit ainsi garantir des dotations horaires suffisantes pour assurer une offre diversifiée de parcours et d'options et des conditions d'enseignement satisfaisantes dans tous les lycées.

**L'adhésion à la réforme ne peut se faire que si celle-ci se traduit par de réelles améliorations. Comme toujours, ce sera dans les détails de la mise en œuvre que tout se jouera. Nous continuerons à porter nos propositions et revendications pour que le projet se traduise concrètement en progrès pour les lycéens comme pour les enseignants.**

Jordan Bulteau